

# Passeport et carte d'identité : un nouveau site lancé pour trouver un rendez-vous plus facilement

Par [Julien Da Sois](#)

Publié hier à 10:35,

Mis à jour hier à 14:28

**Le délai d'obtention moyen d'un document d'identité avait atteint 90 jours au printemps. Il est retombé à 50 jours en octobre, mais reste loin de l'objectif gouvernemental de 30 jours.**

C'est un outil à connaître pour les naufragés des documents d'identité. Une nouvelle plateforme a été lancée fin novembre par le gouvernement afin de faciliter la prise de rendez-vous pour une demande de passeport et/ou de carte d'identité.

Accessible depuis le site [rendezvouspasseport.ants.gouv.fr](https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr), cette plateforme a été mise au point par l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Pour trouver un créneau près de chez soi, il faut entrer sa période de recherche (jusque dans les trois mois à venir), son motif de rendez-vous, le nombre de personnes concernées et sa localisation, ainsi que le rayon de recherche autour d'elle (20, 40 ou 60 km).

Après avoir cliqué sur le bouton «*Recherche*», la plateforme affiche tous les rendez-vous disponibles selon les conditions précisées. Une fois le créneau choisi, elle renvoie vers le site web de la mairie de la commune du rendez-vous, sur lequel la prise de rendez-vous doit être finalisée.

## Explosion des renouvellements en 2023

À noter qu'il est possible de réaliser sa demande de passeport ou de CNI dans n'importe quelle mairie, pas nécessairement dans celle de son lieu de résidence. L'administration recommande fortement de réaliser sa pré-demande en ligne, celle-ci permettant «*d'accélérer considérablement le temps de recueil de votre dossier en mairie*».

Face à des délais qui s'allongent fortement, une plateforme privée, [Vite mon passeport](#), avait déjà été lancée en mai dernier pour trouver plus facilement un créneau pour une demande de passeport ou de carte d'identité. Au printemps, le délai d'obtention moyen d'un document d'identité avait atteint 90 jours - contre un objectif-cible de 30 jours. Il est descendu à 50 jours en octobre, après le lancement d'un «*plan d'urgence*» par le gouvernement en mai.

Un «*nouveau plan d'urgence*», doté d'une enveloppe de 20 millions d'euros pour 2023, a été annoncé le mois dernier par la ministrout déléguée aux Collectivités territoriales, Caroline Cayeux, avant son départ du gouvernement. Un plan destiné à réduire les délais d'obtention à

30 jours en moyenne, alors même que les demandes de renouvellement devraient exploser en 2023. Selon les chiffres du ministère, 14 millions de Français devraient refaire leurs papiers d'identité l'an prochain, contre 9 millions en 2022.